

RETROCESSIONS DE FRAIS DE GESTION SUR OPC PERÇUES PAR CA INDOSUEZ WEALTH (FRANCE)

Dans le cadre de la commercialisation des OPC auprès de ses clients, CA Indosuez Wealth (France) peut recevoir une rémunération en vertu d'accords de distribution conclus avec les sociétés de gestion d'actifs tiers.

Cette rémunération consiste en une rétrocession d'une partie des commissions de gestion prélevées par les sociétés de gestion. Les pourcentages de frais rétrocédés à la Banque varient en fonction des catégories d'OPC.

Vous lirez ci-après les taux de rétrocession maximum et moyens pondérés perçus par CA Indosuez Wealth (France) selon les grandes catégories d'OPC.

Les taux moyens pondérés ont été déterminés sur la base des positions OPC détenues dans les livres de CA Indosuez Wealth (France) au 30 juin 2017.

Catégorie d'OPC	Taux de rétrocession maximum	Taux de rétrocession moyen pondéré
Fonds Actions	2,00%	1,17%
Fonds Diversifiés	2,00%	1,11%
Fonds Immobilier Coté	0,80%	0,75%
Fonds Monétaires	0,19%	0,07%
Fonds Obligations	1,14%	0,56%
Fonds de performance absolue	1,02%	0,70%

OPC : Organisme de Placement Collectif

CA Indosuez Wealth (France)

Siège social :
17, rue du Docteur Lancereaux
75382 Paris cedex 08 France
Tél : +33 (0)1 40 75 62 62
Fax : +33 (0)1 45 63 85 20

www.ca-indosuez.com

Société anonyme au capital
de 82 949 490 euros
RCS Paris 572 171 635

Etablissement de Crédit et Société
de Courtage d'Assurances,
immatriculée au Registre des
intermédiaires en assurance sous
le n° 07 004 759